

Nouméa, le 20 JUL. 2026
N° 836 /ARM/SCA/DICOM FANC/DAF/BA/SCM

Matrice de notation des offres

OBJET : Acquisition d'une chaîne de distribution, d'un lave batterie et d'un tunnel de lavage au profit du centre de restauration de la Base Aérienne 186 de la TONTOUTA.

1 - Analyse du critère « prix » : maxi 60 points

Le candidat le moins-disant obtient la note maximale, les autres candidats sont notés de la manière suivante pour chaque prestation :

(Prix du moins-disant / Prix du candidat noté) x 60

2. Critère « Mémoire technique » maxi 40 points

Pour chaque lot, le dossier sera jugé en fonction des sous-critères techniques demandés ci-dessous :

- **Sous-critère 1** : Délai de livraison et de mise en place des matériels (20 points),
- **Sous-critère 2** : Maintenance des matériels (10 points),
- **Sous-critère 3** : Garantie des matériels (6 points),
- **Sous-critère 4** : Plan d'action environnemental et social (2 points).

Le candidat dont le mémoire technique ne présente pas de réponse complète ou apporte une réponse jugée insatisfaisante par le pouvoir adjudicateur n'obtiendra aucun point concernant le thème ou l'item considéré. Le candidat apportant des réponses jugées conformes par le pouvoir adjudicateur, obtiendra la totalité des points indiqués dans le tableau de répartition des points.



Sous-critère	Sous sous-critère	Pondération	Barème
Sous-critère 1 : Délai de livraison, mise en place et qualité des matériels (20 points)	-délai de livraison sur site	5	<i>Excellent :</i> 5 <i>Très satisfaisant :</i> 4 <i>Satisfaisant :</i> 3 <i>Moyenne satisfaisante :</i> 2 <i>Insatisfaisant :</i> 1 <i>Pas d'élément :</i> 0
	-Durée du démontage des matériels existants	5	
	-Durée du montage des nouveaux matériels	5	
	-Qualité des matériels (conforme aux règles de sécurité et d'hygiène)	5	
Sous-critère 2 : Maintenance des matériels (10 points)	-Le suivi technique (entretien préventif et curatif) et les capacités d'approvisionnement en pièces détachées	5	<i>Excellent :</i> 5 <i>Très satisfaisant :</i> 4 <i>Satisfaisant :</i> 3 <i>Moyenne satisfaisante :</i> 2 <i>Insatisfaisant :</i> 1 <i>Pas d'élément :</i> 0
	-La capacité d'intervention en cas de panne et de fournir un matériel de remplacement	5	
Sous-critère 3 : Garantie (6 points)	-Durée de la garantie	3	<i>Très satisfaisant :</i> 3 <i>Satisfaisant :</i> 2 <i>Insatisfaisant :</i> 1 <i>Pas d'élément :</i> 0
	-La couverture par la garantie	3	
Sous-critère 4 : Plan d'action environnemental et social (4 points)	-Les moyens internes de respect des normes environnementales (Traitement des déchets, recyclage des pièces)	2	<i>Satisfaisant :</i> 2 <i>Insatisfaisant :</i> 1 <i>Pas d'élément :</i> 0
	-Les moyens internes de respect des normes sociales (clause du militaire blessé)	2	

3. Classement des candidats

Le classement des candidats sera effectué par addition des points obtenus pour les deux critères définis au règlement de la consultation. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de points (sur les 100 points possibles) est considéré comme présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

SIGNATURE DE L'AUTORITE SIGNATAIRE DU MARCHÉ (ou son délégataire) Directeur du commissariat des Forces Armées de la Nouvelle-Calédonie  
